

Dimanche de la santé 2024

*« DE PARTOUT ON VENAIT A LUI »  
(Mc 1, 45)  
POUR QUE LA VIE SOIT  
ACCOMPAGNEE JUSQU'AU BOUT  
DANS LA DIGNITE DE CHACUN*

*Samedi 3 février 2024 de 14h à 17h30*

AttentionChan

*A L'église Saint Barthelemy  
Place de l'église à TORCY (77200)*

*Nous vous invitons à  
un temps de réflexion et de partage  
sur « la fin de vie »*

*avec l'aide du Docteur Pascale CLAVIER,  
médecin en soins palliatifs à l'hôpital Forcilles*



## « De partout on venait à lui »

### thème du dimanche de la santé 2024

Depuis 1992, le pape Jean-Paul II a souhaité que la Journée Mondiale des Malades soit célébrée le 11 février de chaque année, et que le Dimanche de la Santé soit vécu le plus proche du 11 février.

Ces deux événements seront célébrés le même jour, précisément le **dimanche 11 février 2024 lors des messes dominicales**.

Ils permettent notamment de rendre visibles, dans les communautés chrétiennes, les attentes des malades, mais aussi des soignants, des aidants, des visiteurs de malades, des équipes d'aumônerie, des blouses roses et autres associations... tous ceux qui œuvrent (parfois dans l'ombre) et qui sont tellement importants, tellement essentiels pour la prise en charge des personnes malades, âgées, handicapées.

Tous peuvent être confrontés à la fin de vie et dans un contexte législatif qui nous concerne tous (*voir encadré*), les mouvements d'Eglise tels que l'**ACO** (Action Catholique Ouvrière), l'Equipe Solidarités du Pôle, le **MCR** (Mouvement Chrétiens des Retraités) et le **SEM** (Service de l'Evangile auprès des Malades), ont jugé important de proposer un après-midi de rencontre et de partage autour de :

L'évolution de la loi Léonetti sur les soins palliatifs est d'actualité. Il y a eu une convention citoyenne où 184 citoyennes et citoyens, tirés au sort ont été consultés. Ils ont dû répondre à la question : « le cadre d'accompagnement de la fin de vie est-il adapté aux différentes situations rencontrées ou bien d'éventuels changements devraient-ils être introduits ? ». ils ont remis leurs conclusions au Président de la République. 75,6 % des votants se sont prononcés en faveur de l'aide active à mourir. Cette loi sera débattue au Conseil des ministres en décembre et au parlement le 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

La déclaration de La Conférence des évêques de France a donné son point de vue sur le sujet : « ...nous aimons et nous croyons à la liberté. Mais nous affirmons qu'elle ne peut se déployer que si la valeur de chacun est pleinement reconnue et respectée. C'est dans ce cadre protecteur qu'il convient de mettre en œuvre tous les chemins possibles d'aide active à vivre... »

### l'accompagnement de la vie jusqu'au bout dans la dignité de chacun.

Ils vous invitent donc le **samedi 3 février à 14h**

**A l'église St Barthélémy de Torcy**  
**Place de l'église 77200 Torcy**

pour écouter le **docteur Pascale CLAVIER**, médecin en soins palliatifs à l'hôpital Forcilles qui est chargée de nous définir cet accompagnement de la vie et pour **partager ensuite en carrefours** sur ce thème

